

vail et aux industries légitimes du Canada, comprenant l'agriculture, qui ont prévalu depuis quarante ans en ce pays doivent être logiquement maintenus et que les droits de douane imposés à cette fin ne devraient pas être plus élevés que ce qui est essentiel pour assurer des conditions d'existence satisfaisantes parmi la population ouvrière et pour conserver et rendre possible le développement normal des industries dans lesquelles elle est employée.

Apparemment, c'est là tout ce que le public a jamais connu de l'enquête de cette commission portant sur le tarif. Cette commission était l'œuvre d'un gouvernement conservateur. Trois ministres de la couronne creusèrent le sujet à fond sous tous ses aspects, allant partout,— je me souviens bien de leur visite dans la région de la province où j'habite,—et interrogeant tous ceux qui avaient quelque chose à dire se rapportant au tarif. Ils connurent l'opinion des cultivateurs, fabricants, banquiers, artisans, journaliers, ouvriers; de fait, tous ceux qui étaient disposés à fournir des renseignements touchant le sujet furent entendus. Par conséquent, il est raisonnable de supposer que ces trois messieurs ont puisé dans cette masse de renseignements qui leur ont été fournis une certaine connaissance de l'industrie de l'automobile. Il est surprenant alors de noter ce que l'honorable député de Victoria (M. Tolmie) qui, comme je l'ai dit, était membre de cette commission du tarif, ou d'enquête, ou qu'on l'appelle comme on voudra, a déclaré dans un discours qu'il a prononcé à Kingston, le 30 avril dernier, et que nous lisons dans le *Citizen* d'Ottawa du 1er mai 1926:

Le docteur Tolmie a parlé de la réduction du tarif sur les automobiles faite par le Gouvernement. "Je ne dirai pas si ce tarif est trop élevé ou pas suffisamment", a ajouté le docteur Tolmie. "Personne ne peut donner une opinion intelligente à ce sujet, sans avoir fait une étude approfondie de la question et entendu les deux côtés, de sorte que j'ignore sur quoi s'est basé le Gouvernement pour en arriver à une conclusion, mais la Chambre des communes a l'impression que le cabinet a été obligé d'agir de la sorte parce qu'il subit l'influence de divers groupes et qu'il s'efforce de conduire le pays avec une minorité. Il est évident pour tout citoyen honnête que le ministère aurait dû soumettre ce sujet à la commission du tarif et s'en tenir à sa décision".

L'honorable député devrait avoir confiance dans la Chambre et la faire bénéficier des renseignements qu'il a obtenus dans ce voyage de 1920, même s'il y a cinq ou six ans de cela.

D'autres honorables députés de la gauche ont aussi exprimé leurs vues au sujet du dégrèvement des droits sur les automobiles et les camions automobiles. L'honorable député de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Cahan) a fort occupé l'attention de la Chambre depuis quatre mois en discutant diverses industries du pays. Nous aimons tous à l'entendre et il est merveilleusement renseigné sur presque toutes les industries du Canada. Je l'ai en-

[M. Sanderson.]

tendu parler sur celles de la minoterie, de l'agriculture, et si je ne me trompe, du tissage, touchant lesquelles il nous a donné de nombreux renseignements. Mais fait étrange, quant il s'agit d'automobiles, au sujet desquels le premier venu peut dire quelque chose, l'honorable député préfère le rapport d'une commission du tarif. Il veut plus d'informations qu'il n'en a aujourd'hui. Il avoue qu'il n'est pas très bien documenté sur l'industrie de l'automobile, bien qu'il prétende être très au courant de toutes les autres qui sont discutées à la Chambre. L'honorable député de Toronto-Centre-Ouest (M. Hocken) a prononcé, l'autre jour, un discours dans lequel il a écarté fort délicatement la question de réduction des droits sur les automobiles. Si je puis dire, il s'est très bien exprimé touchant l'imposition d'un droit sur les revues et les magazines américains, mais il ne s'est pas montré aussi bien renseigné sur l'industrie des automobiles. Voici ses paroles concernant la diminution des droits sur les automobiles:

Nous voici donc en présence d'une industrie, ayant des ramifications dans presque tout le commerce du pays, et qui est sérieusement menacée de la ruine, sans que l'on n'ait pris l'avis d'experts et en violation des promesses du Gouvernement contenues dans le discours du trône.

J'ai ici un journal de Toronto qui reproduit un éditorial de l'*Orange Sentinel*, publié par l'honorable député de Toronto-Centre-Ouest. Cet article a paru au cours de la dernière intersession. Je désire le lire pour l'édification de la Chambre. De peur que quelque honorable député me demande le nom de ce journal, je dirai que c'est le bon journal tory l'*Evening Telegram*, publié dans la bonne ville tory de Toronto. Voici cet éditorial:

Quel que soit le sort du tarif douanier à la prochaine session du Parlement...

Remarquez bien, c'est cette session-ci.

...il devait y avoir une réduction notable du droit sur les automobiles. Il est clair, d'après le prix coté aux Etats-Unis et au Canada, que les manufacturiers canadiens demandent "le plus que le trafic peut permettre". Le droit de 35 p. 100 est plus que de la protection, c'est en partie une subvention accordée par le Gouvernement aux fabricants d'automobiles. Tant que l'automobile n'était qu'un luxe dont les riches seuls pouvaient jouir, on n'avait guère raison de se plaindre, mais elle est devenue aujourd'hui une nécessité pour les hommes d'affaires et de profession, et ceux qui sont obligés d'acheter une de ces machines ne devraient pas être forcés de payer au manufacturier des profits excessifs. Un certain modèle qui se vend aux Etats-Unis \$1,875 coûte \$3,000 au Canada. C'est un trop grand écart que rien n'excuse dans cette industrie. Les Américains, il est vrai, ont une production considérable, mais ils paient des salaires plus élevés, et il n'y a aucune raison pour que leur matière première soit meilleur marché. Les fabricants d'automobiles au Canada pressurent le public sans excuse, et il incombe au Gouvernement de diminuer le droit afin de créer de la concurrence avec les compagnies américaines, ce qui aura pour effet d'abaisser les prix.